

Formation continue pour un service de prévention et de signalement interne

Prendre en charge la violence physique, psychique et sexuelle Cours 3 en français 2026/27

La charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité et, de plus en plus, les autorités cantonales, demandent aux institutions d'élaborer des concepts de protection pour la prévention de la violence et de définir des services internes pour traiter à bas seuil les violations de limites.

Les exigences posées à l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne sont très élevées. Le cours de formation continue de 6 jours fournit les bases nécessaires et offre la possibilité de s'exercer à une procédure professionnellement fondée à l'aide d'exemples pratiques quotidiens issus du domaine de l'enfance et de la jeunesse.

Public cible

La formation continue s'adresse aux professionnel·le·s travaillant dans des institutions pour personnes ayant besoin de soutien, dans la domaine enfance et jeunesse ou dans le milieu scolaire, et qui sont responsables de la gestion des signalements en cas de violence psychique, physique ou sexualisée.

Étant donné que la gestion des signalements, des risques et des crises constitue toujours aussi une responsabilité de la direction au sein des organisations, la formation débute par une journée d'introduction commune réunissant les interlocuteurs·trices des services de signalement et la direction.

Modules et Dates

Lieu : Hôtel de l'Union, Chemin des Croisettes 2, 1066 Epalinge

- **Journée de base: concepts de protection et clarification des rôles / 1 jour**
Public: l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne **ET** la direction de l'institution
Date : mardi 08 septembre 2026, 9h15 – 16h45
- **Module I : Prévention de l'abus sexuel / 2 jours**
Public : l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne
Date : Mardi 27 octobre 2026 et mercredi 28 octobre 2025, 9h00 – 16h45
- **Module II : Prévention de la violence physique, psychique et institutionnelle / 3 jours**
Public : l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne
Date : Lundi 11 janvier 2027, 9h00 – 16h45 / Mardi 12 janvier 2027, 9h00 – 16h45 / Mercredi 13 janvier 2027, 9h00 – 16h00

Objectifs et contenus

Journée de base : concepts de protection et clarification des rôles

Public : l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne

- Contenu : concepts de protection qui ont un réel impact pour la prévention, la gestion de crise et le suivi des incidents de violence - introduction et analyse des besoins concernant sa propre institution
- Clarification des rôles : définition du cahier des charges du service interne et de la direction concernant la prévention, la gestion de crise et le suivi.
- Mise en pratique du service de prévention et de signalement interne : fonctionnement, possibilités et limites

Direction : Mona Gross (Anthrosocial)

Module I : Prévention des abus sexuel

Public : l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne

- Concept de contact et définitions (y compris la loi)
- Le développement sexuel attendu et inadéquat chez les enfants ; adolescent.e auteur.e
- Analyse des dynamiques entre victime, auteur.trices et institution : situation de la victime et stratégies de l'auteur.ice.
- Gestion des cas dans la zone grise : situations à risque (proximité et distance professionnelle)
- Gestion des cas dans la zone rouge : risque et procédures en cas d'accusations et/ou de soupçons de délits sexuels, obligations de signalement internes et externes en cas de délits officiels
- La situation de la victime, le traumatisme
- Principe d'intervention : que faire en cas de soupçon
- Exercices sur des questions concrètes issues de la pratique
- Transferts pratiques : extension de l'analyse des risques et des besoins dans sa propre institution

Direction: Mona Gross (Anthrosocial) & Marco Tuberoso (ESPAS)

Module II : Violences psychiques et physiques dans quotidien institutionnel

Public : l'interlocuteur·trice du service de prévention et de signalement interne

- Introduction aux formes de violences physiques, psychiques et structurelles
- Transfert pratique : extension de l'analyse des risques et des besoins dans sa propre institution
- Tâches et outils pour la prévention, la gestion de crise et le suivi des incidents de violences
- Définition et gestion des mesures de contention
- Initiations possibles des collaborateurs·trices, des bénéfici.er.es / résidant.es et des proches à la gestion des violations des limites, de la violence et de la violence sexuelle dans sa propre institution
- Communication en cas de conflit et crise : exercices de communication avec des personnes victimes et/ou témoins de violences.
- Réflexions introspectives et regard extérieur : quels sont mes moyens en tant que service interne?
Prévention, intervention et suivi : Quelles sont les compétences que je dois encore acquérir ?

Direction : Mona Gross (Anthrosocial)

Prestataires de cours (en coopération)

- Anthrosocial, Service de prévention de la violence et de l'abus sexuel, Beitenwil 61, 3113 Rubigen, info@anthrosocial.ch Tél.+41 31 838 11 29
- ESPAS, Espas de soutien et de prévention – abus sexuels, Rue Centrale 7 - 1003 Lausanne, www.espas.info ; 0848 515 000

Inscription

Nous vous remercions de vous inscrire suffisamment tôt.

Sur le site internet, sous « manifestations » ou « formations continues » du service de prévention.

Code QR pour l'inscription en ligne :



Votre inscription en ligne sera immédiatement confirmée. Vous serez informé/s dès que le nombre d'inscrits sera suffisant et que la formation pourra avoir lieu.

Frais pour les participants à l'ensemble de la formation (y compris les collations lors des pauses)

- membres institutionnels d'Anthrosocial CHF 1620.-
- membres de Socialbern ou Youvita CHF 1920
- non membre d'Anthrosocial, Socialbern ou Youvita CHF 2200.-

Frais pour les membres de la direction de l'institution pour de la journée de base

- Membres de la direction de l'institution par personne CHF 180.-
(Ce prix s'applique aux membres de la direction d'institutions dont au moins une personne participe à l'ensemble de la formation continue).
- Membres de la direction issus d'institutions dont personne CHF 290.-
ne participe à l'ensemble de la formation continue
- Le repas de midi n'est pas compris. Possibilité d'un repas : frais CHF 35.- (café compris)

Conditions d'annulation

A partir de 30 jours avant le début du cours, 30% de la totalité des frais seront facturés, à partir de 20 jours 80% et à partir de 10 jours 100%. Si une personne de remplacement peut être indiquée, il n'y a pas de frais. Une assurance pour frais d'annulation est à la charge des participants.

La formation continue ne peut être réservée que dans son intégralité.

Des questions ?

Veuillez-vous adresser à Matthias Spalinger, coordinateur du service de la prévention.

Anthrosocial. Tél. 031 838 11 29, e-mail : info@anthrosocial.ch

En coopération avec :

